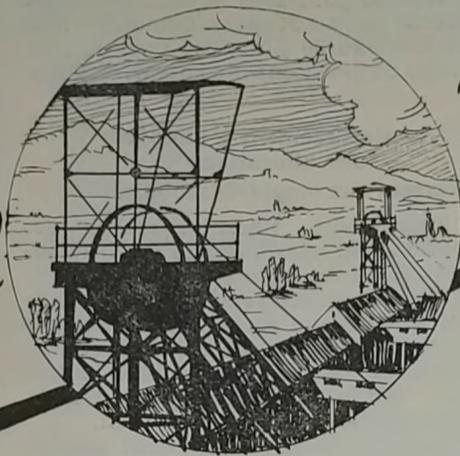


La Gazette



des Midoma

BULLETIN DE LIAISON DES EMPLOYÉS
DES MINES DOMANIALES
DE POTASSE D'ALSACE.

LETTRE AUX MOBILISÉS

Chers Amis,

Tandis que vous êtes mobilisés aux divers postes où dans les heures graves que nous vivons vous a appelés la confiance de la patrie, vos camarades de travail demeurés à l'arrière pensent à vous et vous adressent par ce premier bulletin tous leurs encouragements.

Ils ont donc songé à vous adoucir cette cruelle impression de déracinement qui compte parmi les plus pénibles des maux entraînés par la guerre. Afin de lutter contre elle, de vous maintenir en contact non seulement avec vos chefs et vos camarades, mais avec le milieu où se déroulait votre vie tissée des occupations que vous avez dû quitter pour rejoindre les armées ils ont créé un bulletin, votre bulletin.

Désormais sous le titre « La Gazette des Midoma » nous ferons imprimer quatre pages qui seront adressées tous les mois à nos mobilisés. Ce que contiendront ces modestes pages ? Beaucoup de choses, comme vous allez voir.

D'abord des nouvelles de Mulhouse, que vous avez quitté depuis un certain nombre de semaines, et dont sans doute la plupart d'entre vous n'ont reçu que peu d'échos. Nous sommes certains que vous aurez plaisir à entendre parler de vos camarades et de ceux que leur âge ou leur santé déficiente a soustraits à l'honneur d'aller défendre la France aux lignes avec vous.

Nous vous parlerons aussi des Mines qui restent votre Maison. Vous serez mis au courant de la marche des affaires depuis le début des hostilités, ainsi, quand vous reprendrez parmi nous la place qui vous attend, les uns dans les bureaux, les autres au fond, vous saurez au juste où en est l'Entreprise que votre courage aura défendue et sauvée.

Vous aurez plaisir encore à entrer en correspondance par notre intermédiaire avec les camarades que vous fréquentez avant la guerre et dont le malheur des temps nous laisse sans nouvelles. Une rubrique est prévue pour vous aider à reprendre avec eux les relations que vous pourriez souhaiter. Nous tâcherons enfin de vous égayer par des rubriques distrayantes, qui seront certainement les bienvenues au cours d'une campagne où, comme l'a dit un de nos alliés britanniques, il risque d'y avoir plus d'heures d'ennui que d'instant de péril. Dans la Cagna ou la tranchée, un peu de récréation, au cours des longues journées de repos est non seulement utile mais nécessaire.

En résumé vous renseigner sur les faits qui se produisent dans le bassin potassique, vous intéresser et vous amuser, voilà notre programme qui tiendrait dans un seul mot : vous soutenir.

Ce premier numéro, vous le devinez, n'est qu'une mise en route. Nous voudrions qu'à l'avenir il fût plus vivant, si possible même plus amusant. Donc n'hésitez pas à nous faire vos suggestions, à nous signaler ce que vous aimez y trouver, à nous demander des renseignements. Nous serions heureux que ce bulletin crée un lien d'amitié non seulement entre vous et nous mais encore entre tous les mobilisés des « Midoma ».

LA REDACTION.

Et voici des nouvelles ...

La prudence nous a conduit à évacuer notre beau siège social et à disperser les services dans le bassin.

La Direction Générale est à (censuré).

La Direction de l'Exploitation s'est réfugiée dans un bâtiment qui jusqu'alors n'avait abrité que des célibataires, cela tombe très bien et la destination de bâtiment n'a guère changé.

Etudes, Constructions et Approvisionnements ont trouvé résidence dans un bois près de la briqueterie, c'est un endroit charmant par beau temps, mais quand il pleut c'est une autre histoire, l'eau et la boue ne manquent pas.

Le Service des Achats est allé plus loin à l'intérieur, en un lieu qui abritait le premier échelon de nos archives.

Les Services Administratifs et la Comptabilité Générale sont en ville, les heureux !

Pour l'instant, on n'a encore replié ni les fabriques, ni les fosses, ni le gisement.

Extraction et fabrication

L'extraction et la fabrication ont repris une cadence satisfaisante, vos départs ont amené un certain flottement, mais la durée du travail, comme vous le savez, a été portée de 40 à 54 heures, les postes de 9 heures ont remplacé ceux de 8 et les records de rendement ont été battus; certaine fosse en octobre a dépassé la tonne par ouvrier et par poste. Ceux qui sont restés, vous voyez, ne perdent pas leur temps.

Questions administratives

Allocations aux familles des mobilisés

Les camarades mobilisés à la fin du mois d'août ou au début de septembre 1939 ont perçu leur plein traitement de septembre; mais beaucoup demandent des précisions sur les allocations versées par les Mines Domaniales depuis le 1^{er} octobre. Voici ce que nous a dit à ce sujet la direction générale.

Pour octobre, il a été attribué aux employés mobilisés, mariés, ou veufs avec enfants, une indemnité comprenant:

1^o Les allocations familiales;

2^o Une part égale à 35% du montant cumulé du traitement de base et de l'indemnité de cherté de vie (à l'exclusion des primes et gratifications).

Au 1^{er} novembre, la part correspondant aux allocations familiales (qui pouvait donner lieu à des difficultés en raison du cumul de ces allocations avec les allocations familiales versées par l'autorité militaire, ou avec les allocations militaires pour enfants) a été remplacée par une majoration de la part proportionnelle aux appointements; d'autre part, les primes et gratifications ont été incorporées au montant des appointements servant de base aux calculs.

En conséquence, depuis le 1^{er} novembre, il est attribué aux employés mobilisés, mariés, ou veufs avec enfants, une indemnité égale en principe à 35% du montant total de leurs appointements (traitement de base et cherté de vie, plus primes et gratifications), ce pourcentage étant majoré de 5 points par enfant à la charge du mobilisé, pour devenir 40%, 45%.

Ces allocations sont calculées seulement sur la part d'appointements ne dépassant pas 80.000 fr. par an et ne sont servies que dans la limite où leur montant, ajouté à la solde mensuelle que peut percevoir l'intéressé, n'excède pas ses appointements du temps de paix.

Les dispositions ci-dessus visent les employés mariés, ou veufs avec enfants; nous croyons savoir que des mesures analogues sont à l'étude en faveur des célibataires qui seraient reconnus soutiens indispensables de famille.

Allocations des Mines Domaniales et Allocations militaires

On sait que les allocations militaires sont attribuées par décision de commissions cantonales ou départementales, spécialement constituées à cet effet. Or, certaines de ces commissions ont cru pouvoir refuser l'allocation militaire aux familles des mobilisés qui percevaient une allocation de leur employeur.

De telles décisions sont abusives et M. le Ministre de la Santé Publique a précisé dans une circulaire du 6 novembre dernier que «les secours bénévoles ou subsides gracieux d'origine privée ne peuvent être considérés comme des revenus certains et de nature à être pris en considération pour l'appréciation de la situation pécuniaire des ayant-droit aux allocations militaires».

Rendons hommage à nos Commissions du Haut-Rhin qui n'ont jamais pris prétexte des allocations des Mines Domaniales pour refuser aux familles de nos employés les allocations militaires.

Déclarations fiscales

Percevoir un traitement, des allocations, une solde, ce n'est pas tout: il faut encore penser aux impôts que l'on devra payer sur tout cela...

D'ordinaire, les contribuables doivent souscrire avant le 28 février des déclarations à l'Administration des Contributions Directes en vue de l'assiette des impôts cédulaires, des impôts locaux et de l'impôt général sur le revenu, ainsi qu'en matière d'avoirs à l'étranger.

Le sursis d'un jour que nous donnait cette année le 29 février a été jugé insuffisant par l'administration, et un décret-loi du 22 février a reporté pour 1940 la date de remise des déclarations au 31 mars. Ces délais sont étendus jusqu'au 30 juin 1940 pour la production des déclarations incombant aux mobilisés.

Assujettissement à l'impôt des allocations versées aux employés mobilisés

Tout récemment, l'Administration des Contributions Directes a donné des instructions spéciales à ses agents, aux termes desquelles les allocations versées par les employeurs à leurs collaborateurs mobilisés doivent supporter les retenues de la contribution nationale extraordinaire et de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires, dans les conditions de droit commun.

Les Mines Domaniales seront donc obligées désormais d'opérer sur les allocations qu'elles verseront à leurs employés les retenues correspondantes. La seule part qui échappera à ces retenues sera... celle qui sera déjà retenue par les Mines Domaniales pour la retraite!

— Il ne restera plus rien, dites-vous?

— Mais si, voyons! Sans cela, sur quoi payeriez-vous les impôts locaux?

Quand payer nos primes d'assurances?

«C'est à nous qu'incombera dorénavant, nous ont écrit quelques camarades mobilisés, le soin de payer directement aux compagnies d'assurances, les primes des polices que nous ne cédon pas aux Mines Domaniales! Mais, quelle que soit la qualité de notre mémoire, nous laisserons passer les échéances et nous perdrons nos droits!»

Rassurez-vous, chers amis. Pour les polices qui étaient en pension chez elles, les Mines Domaniales aviseront les intéressés des invitations à payer qu'elles recevront des compagnies.

Nos Retraites et la Guerre

La guerre a éclaté au moment même où les Mines Domaniales devaient mettre en vigueur le nouveau régime de retraites. Ce nouveau régime prévoyait la possibilité pour tout employé de céder aux Mines les polices d'assurances qu'il tenait du système de prévoyance de 1927, en échange d'une majoration de ses droits à pension dans le nouveau régime.

Mais ces polices d'assurances pouvaient offrir des garanties intéressantes de «couverture des risques de guerre». Des dispositions spéciales ont été prises pour permettre aux intéressés de conserver cette garantie supplémentaire.

La Direction Générale a adressé à tous les employés, mobilisés ou non, une circulaire en date du 3 mars pour leur exposer ces dispositions.

Les Statuts du personnel et le règlement de retraites

La Direction Générale nous fait connaître que ces textes ont été définitivement arrêtés par le conseil d'administration; ils seront imprimés et distribués dès leur approbation par les ministres intéressés.

Le coin des renseignements

Notre courrier

Nous répondrons bien volontiers par la voie de ce petit bulletin aux demandes de renseignements que nous adresseront les camarades mobilisés. De même, nous demanderons à la Direction Générale de nous faire connaître celles des questions posées par le personnel, qui seraient susceptibles d'intéresser tous les membres de la famille des «Midoma».

Nos colis aux mobilisés

La Direction Générale des Mines Domaniales prépare l'envoi d'un second colis du soldat. Nous rappelons à nouveau aux mobilisés qu'il est indispensable que nous ayons leur adresse exacte pour éviter le retour très onéreux des colis qui n'ont pas atteint leur destinataire.

Nous leur recommandons également de nous adresser la carte jointe au colis afin que nous ayons la certitude qu'ils ont bien été mis en possession de ce dernier.

Pour le 15 avril

tous les hommes de la deuxième réserve seront ramenés à l'intérieur

M. Planche, ayant signalé le malaise qui se développe parmi les anciens combattants mobilisés du fait qu'aucune disposition bienveillante n'ait été prise en leur faveur. M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, rappelle que tous les hommes de la 2^e réserve, donc les anciens combattants, doivent être ramenés progressivement vers l'intérieur. Pour les deux tiers c'est chose faite. Pour le reste ce sera pour le 15 avril au plus tard.

La tenue des permissionnaires qui désirent travailler pendant leur permission

Aux termes de la réglementation en vigueur (article 25 du règlement du service de l'armée, première partie, discipline générale), un militaire en situation d'absence régulière qui désire exercer une besogne professionnelle peut, sur demande adressée à son chef de corps, obtenir à titre exceptionnel l'autorisation de revêtir des effets civils.

Il est apparu qu'il convenait de généraliser cette mesure afin de permettre aux militaires en permission de travailler, soit par goût, soit pour venir en aide à leur famille.

Il a donc été décidé que, pendant la durée de la guerre, les militaires en permission, tant des armées que de l'intérieur (sauf permission de vingt-quatre ou de quarante-huit heures) pourront revêtir la tenue civile et, dans cette tenue, exercer une besogne rémunérée. Ils devront toutefois, être en tenue militaire au cours des transports ou de leurs rapports avec l'autorité (visa des titres d'absence, etc.)

En cas d'accident, au cours des travaux ainsi effectués, la responsabilité de l'employeur sera engagée dans les conditions prévues par la législation du travail, et celle de l'Etat ne pourra à aucun titre être mise en cause.

Le travail des permissionnaires et les retenues fiscales

Nombreux sont les combattants qui profitent de leurs permissions pour travailler afin d'alléger momentanément les lourdes charges de leur budget familial. A juste titre, ils se sont inquiétés de savoir si leur salaire était susceptible des retenues fiscales dont sont frappés les travailleurs.

Les mobilisés permissionnaires, vient de faire connaître M. Pomaret, ministre du Travail, seront exonérés du prélèvement de 40 pour 100 sur les heures supplémentaires. Ils ne subiront pas non plus la retenue de 4 pour 100 au titre des assurances sociales.

D'autre part, les sommes qui leur sont versées de ce chef ne pouvant atteindre dans l'année entière le minimum de 7.000 fr. exigé par la perception de la contribution nationale de 5 pour 100, ni, à plus forte raison, le minimum de 10.000 fr. prévu pour l'impôt cédulaire sur les salaires, aucune retenue ne doit être effectuée sur les rémunérations attribuées aux permissionnaires.

Tableau de répartition des Classes

Conformément aux dispositions de la loi du 31 mars 1938, sur le recrutement de l'armée, le tableau de répartition des classes est à établir ainsi qu'il suit, à la date du 15 novembre 1939 :

ARMÉE ACTIVE	}	Classe 1939 (1 ^{re} fraction).
		Classe 1938 (2 ^e et 3 ^e fractions).
DISPONIBILITÉ	}	Classe 1938 (1 ^{re} fraction).
		Classe 1937.
		Classe 1936.
		Classe 1935.
		Classe 1934 jusqu'à la classe 1920
PREMIÈRE RÉSERVE	}	Inclusivement.
		Classe 1919 jusqu'à la classe 1910
DEUXIÈME RÉSERVE	}	Inclusivement.
Classe libérée d'obligations militaires restant à la disposition du ministre de la Défense nationale et de la Guerre pour la défense passive (loi du 11 juillet 1938, article 11).		CLASSE 1909

Autour de la guerre

LA GUERRE SUR MER

**Sur 10.285 navires convoyés
21 seulement ont été coulés**

En cinq mois de guerre, les pays neutres ont perdu 141 bâtiments de commerce jaugeant près de 43.000 tonnes, ce qui représente 0,7% du tonnage mondial.

Dans les milieux maritimes français on rapproche les pertes qui affectent la navigation neutre du succès croissant de la méthode de la navigation en convois. On relève notamment le fait que, malgré les déclarations des autorités maritimes allemandes, que les navires neutres naviguant sous la protection des bâtiments de guerre alliés seraient assimilés aux bâtiments de commerce français ou anglais et traités comme tels, c'est-à-dire torpillés sans avertissement, la plupart des navires neutres coulés l'ont été alors qu'ils naviguaient isolés.

Au contraire, sur 8.285 bâtiments de commerce naviguant en convoi sous la protection d'une escorte britannique depuis le début de la guerre, dit-huit seulement ont été coulés, dont seulement deux neutres.

Sur 2.000 navires encadrés par les bâtiments de guerre français, trois seulement ont été coulés.

**Plus d'un million 100.000 tonnes
de marchandises
saisies par le comité allié**

M. Cross, ministre de la Guerre économique, a déclaré que jusqu'au 8 mars plus d'un million cent mille tonnes de marchandises avaient été saisies par le comité de la contrebande alliée.

La ceinture anti-magnétique

L'annonce que le «Queen Elizabeth» a effectué son premier et sensationnel voyage muni d'une ceinture anti-magnétique n'a pas manqué d'intriguer.

En quoi, s'est-on demandé, peut consister cette mystérieuse ceinture, et quelle est son utilité ?

A cette question nous croyons être en mesure de répondre que, pas plus que la mine magnétique n'avait de secret, la ceinture anti-magnétique n'a de mystère.

Cette ceinture qui entoure la coque du «Queen Elizabeth» et qui est improprement dénommée «anti-magnétique» a, au contraire, pour but de créer un très fort champ électro-magnétique qui influence, à une assez grande distance, le dispositif aimanté des mines magnétiques allemandes et provoque leur explosion bien avant que le bateau ne soit à proximité.

Ainsi, l'ingéniosité de nos alliés a vite trouvé la parade aux engins de mort semés dans les mers par les Allemands.

Un livre blanc polonais

Le gouvernement polonais publie, sous forme de Livre Blanc, un recueil de 184 documents diplomatiques. Ils sont destinés à présenter au Nonce pontifical le témoignage des causes qui ont conduit la Pologne à prendre les armes pour se défendre contre l'agression et continuer la lutte.

Problèmes et Devinettes

La devinette de l'horloger

Combien de fois dans l'espace de vingt-quatre heures, de minuit à minuit, la grande aiguille d'une montre dépasse-t-elle la petite aiguille ?

Quel est donc ce général ?

La première lettre de son nom est dans canon, mais elle n'est pas dans arme. La deuxième est dans arme mais elle n'est pas dans empereur. La troisième est dans empereur et pas dans Belgique. La quatrième dans Belgique et pas dans réplique. La cinquième dans réplique et pas dans mot. La sixième dans mot et pas dans légende. La septième qui est aussi la huitième est dans légende mais pas dans Pierre, où vous trouverez la neuvième lettre deux fois.

Miracle de légèreté

On sait que la tour Eiffel est un miracle de légèreté. Son poids total étant de 9.000 tonnes, on demande le poids d'un modèle au millième de la tour, soit de 30 centimètres de hauteur, exactement pareil à elle et de même matière ?

L'architecte embarrassé

Peut-on se représenter une maison carrée et régulière ayant quatre fenêtres de chaque côté, soit seize au total, et toutes orientées vers le nord ?

CHARADE

On joue avec mon premier,
On circule sur mon dernier;
L'ennemi qui perd la bataille,
Pour échapper à la mitraille,
Bien à regret fait souvent mon entier.

Un peu de chimie amusante

Quels sont les deux produits à base de matière grasse, de couleur blanche et d'un usage très courant, dont l'un durcit au soleil et fond dans l'eau fraîche, tandis que l'autre fond au soleil et durcit dans l'eau fraîche ?

Le pâtre ingénieur

Un berger se trouve avec son troupeau sur une île isolée, allongée d'ouest en est. La mer alentour est infestée de crocodiles. Un

jour que le vent soufflait violemment de l'ouest, un incendie se déclara à la pointe occidentale de l'île. Le feu bientôt s'approcha d'une façon inquiétante des moutons qui, avec leur berger, se trouvaient au centre de l'île. Le berger n'avait ni les moyens ni le temps de se terrer avec son troupeau, il ne pouvait fuir à la nage, à cause des crocodiles.

Comment put-il se sauver, lui et son troupeau ?

Les Tordus.

On les appelle les « Tordus »,
Ce sont les vieux de la dernière,
Les briscards, les anciens poilus
Dans la bataille revenus
Aux côtés de leurs jeunes frères.
On les appelle « les Tordus »
Parce que, longtemps à la peine,
Les coups durs qu'ils ont soutenus
Les ont arqués, noués..., tordus,
Les tordus,
Comme les branches des vieux chênes.

Tannés, rugueux, rêches, bourrus,
La barbe leur mangeant la face,
Souvent courbés, jamais rompus,
Le diable n'en a pas voulu

Des tordus,
Ils avaient la peau trop coriace.
Braves, rouspéteurs et têtus,
Bon cœur et mauvais caractère,
Comme chante un refrain connu,
Ils rappellent par leurs vertus,
Les tordus,

Les grognards et les mousquetaires.

Quelque peu ventrus ou fessus
Ou nageant dans leur uniforme,
Magnifiquement mal foutus,
Ils ont remis ça, « les tordus »,
Et devant leur boulot énorme
Le monde reste confondu.

Quoi ! ce sont les mêmes bonshommes
De Verdun, Perthes-les-Hurlus ?
Les durs à cuir, les invaincus
De la Champagne et de la Somme ?

Oui, ce sont les mêmes poilus...
Dès les premiers jours de la guerre,
Quand siffla le premier obus,
Ils crurent être revenus,

Les tordus,
De plus de vingt ans en arrière.

Ils ne calculent même plus
Combien ils ont bouffé d'gamelles
Ni les coups d'pinard qu'ils ont bus,
Ni quel nombre de quarts de jus
Leur passa par la gargamelle.
Les Boches ne les ont pas eus.

Les Fridolins de l'an quarante
Peuvent être bien convaincus
Qu'ils ne les auront pas non plus,
Les tordus,

Malgré leurs tempes grisonnantes.

Un jour, à leurs foyers rendus,
Ils nous reviendront, je le gage,
Le front haut, le jarret tendu.
Et nous verrons les gens émus
Se découvrir sur leur passage,
Pleins du respect qui leur est dû,
Aux Tordus !

René DORIN.

Conte.

Les deux manières.

— Quelle température sénégalienne ! soupira M. Ferny en jetant son journal. Pas un souffle sous ces arbres ! Jeannine, cela ne te donne pas envie de passer huit jours à Chamonix, ou Luchon, un coin enfin où l'on verrait de la neige ?

La blonde enfant se mit à rire :

— Mais avec qui irais-je, père, puisque vous ne quittez pas votre usine... et que maman ne se sépare pas de vous ?

— Si tu avais accepté plus tôt l'un des nombreux partis qui se sont proposés pour toi, tu pourrais y aller en voyage de noces. Tu vois, c'est le moment de choisir, petite ! Voyons, lequel ?

Et en docile écho, Mme Ferny appuya :
— Il faut choisir, mignonne : Jacques... ou Gontran ?

Jeannine eut une petite moue :
— C'est très difficile...

Ses parents se regardèrent avec une indulgence amusée; une brise légère courut sous la charmille, murmure peut-être des dryades attentives. La jeune fille reprit, à mi-voix, et comme parlant, sinon à elle-même, du moins pour soi :

— Vous comprenez, c'est assez compliqué, Gontran est plus riche: c'est très chic, un mari qui ne fait rien...

— Parce qu'il fait tout pour nous plaire ?

— Justement... Mais Jacques est très intelligent, très sérieux aussi... Seulement Gontran est plus artiste : son élégance est plus raffinée. Il me semble qu'il sait mieux dire ce qu'il faut... quand il faut... Alors...

— Alors, conclut M. Ferny en coupant un cigare, alors c'est Gontran. Soit ! Je vais écrire à cet heureux mortel pour lui faire connaître son bonheur.

— Mais non, ce n'est pas lui ! protesta Jeannine; ce sera peut-être lui, mais je n'en sais rien encore ! Laissez-moi un peu de temps...

Un valet de chambre parut, portant un plateau.
— Le courrier de Monsieur.

Deux lettres s'offraient pareillement ornées de cachets militaires, encore que l'une vint de Royan, et l'autre du secteur 23. M. Ferny y jeta un regard.

— Tiens ! fit-il, la coïncidence est curieuse ! lis-nous cela, fillette. Celle de Jacques d'abord.

Docile, Jeannine commença :

Aux armées, 20. 7. 18

« Cher Monsieur,

« Je ne vous ai pas envoyé de mes nouvelles depuis plusieurs semaines, et je m'en excuse, sans le regretter : vous aurai-je parlé de notre recul en Champagne ? Il est des heures tellement tristes que c'est déjà trop de les vivre, et qu'on ne supporterait point de les raconter. Mais aujourd'hui notre armée s'est portée en avant d'un superbe élan, nous avons vu fuir le Boche devant nos bourguignottes : c'est un écho de la victoire tant espérée que vous apportera ce feuillet.

« Les belles, les grandes journées que celles-ci ! Rien au monde ne vaut leur âpre grandeur; mes hommes ont été admirables, et je vois bien qu'ils s'en doutent à peine. Quel honneur de commander à de tels héros — mais quel honneur redoutable, car il s'agit d'être leur égal en bravoure.

« Je ne vous écrirai pas plus longuement ce soir; j'ai tenu à vous faire partager ma joie et mon émotion. L'horizon est en feu devant nous, c'est admirable et tragique. Avant l'aube nous repartons en avant. En avant ! Sentez-vous comme cest bon, après des années de tranchées ? ...

« Mes hommages à Mademoiselle Jeannine; j'assure Mme Ferny de mon respect profond. Pour vous, cher Monsieur, le cordial souvenir de

« Jacques Servan »

Rêveuse, Jeannine plia le billet que l'officier avait zébré d'un crayon rapide. Craignant peut-être une réflexion qui l'obligerait à parler trop tôt, elle prit l'autre missive. Celle-ci était écrite sur un large vélin, et nulle hâte intempestive n'était venue déranger l'ordonnance des phrases harmonieusement alignées.

Royan, le 21 juillet 1918.

« Cher Monsieur,

« J'ai bien tardé à vous donner de mes nouvelles, et j'en suis confus: mais n'ai-je pas la meilleure des excuses ? Nous subissons une chaleur tropicale, infiniment pénible, et l'on n'a pas le courage de se mettre à sa correspondance, une fois la besogne journalière terminée.

« Heureusement, celle-ci n'est pas écrasante, et mes fonctions de gestionnaire de l'ambulance me laissent de confortables loisirs. Détestant l'inaction, je les ai mis à profit en fondant un club de tennis dans les règles; il ne nous manque que Mlle Jeannine. Ces dames ne viendront-elles pas faire un tour dans ce délicieux pays, où l'on est loin des horreurs du front, et aussi des Gothas et Berthas, fâcheux trouble-fêtes de la région parisienne ?

« La soirée est superbe, un clair de lune s'apprête qui, tendant sur la mer ses réseaux d'argent,

sera une merveille. Voici l'heure des émotions, c'est-à-dire celle où les journaux arrivent. Sur une grande carte je marque avec fierté les étapes glorieuses de nos poilus. Les braves gens ! ce qu'ils font est vraiment magnifique.

« Rappelez-moi au bon souvenir de ces dames, et croyez-moi, cher Monsieur, bien à vous

« Gontran Maréchal »

Jeannine tendit les lettres à son père, d'un geste résolu.

— J'ai choisi, dit-elle.

— Je vois : la brise marine de Royan te fait envie !... Tu veux partir avec ta mère ?

— Je veux rester avec vous, pour le moment... je veux être digne de celui qui est un héros, et que j'ai méconnu. A ! comme je me reproche mes hésitations.

Elle s'était levée; d'une main rapide, froissa la lettre de Gontran. Un feu nouveau brillait dans ses prunelles; et Jeannine, pliant, pour le conserver, le feuillet du front, conclut :

— Ils m'aiment tous deux, soit; mais chacun à sa manière, comme ils ont deux manières de servir. Gontran a sauvé sa personne; Jacques, lui, sauve la France. Je préfère cela ».

L. N.

Histoires drôles

Un gaillard qui voit loin

Les visiteurs du phare de Portofino di Ligurie étaient émerveillés du spectacle qui s'offrait à leurs yeux. L'un d'eux dit au gardien :

« Vous jouissez ici d'une vue incomparable. D'un côté, l'immensité de la mer bleue, de l'autre, des montagnes impressionnantes... Et, au loin, cette petite langue de terre, qu'est-ce que c'est ?

— C'est la Corse !

— La Corse ? Est-ce possible ? On voit si loin ?

— Mais par un temps clair, nous voyons plus loin encore, plus loin même que d'ici l'Amérique.

— Allons, mon brave — Vous exagérez !

Et le gardien, facétieux, de répliquer...

« Nous voyons jusqu'à la lune ».

Les deux perroquets

Pour l'anniversaire de sa jeune femme, M. Dupont lui rapporta un ara magnifique. L'oiseau, à peine dans sa cage, commença énergiquement à crier :

« A bas les belles-mères, faut tuer les belles-mères, qu'y crèvent les belles-mères... »

Consternation de l'épouse, elle gémit :

« Jacques, tu es fou ! As-tu oublié que ma mère, va venir passer une semaine chez nous ? Tu vas nous attirer les pires ennuis ! »

Jacques médite un instant. Puis :

« J'ai une idée : tu sais que notre curé a aussi un perroquet. Celui-là doit être bien élevé ! Je vais lui demander de nous le prêter quelques jours; il enseignera au nôtre les bonnes manières ».

Huit jours après, belle-maman est arrivée. Dans la salle à manger, où l'on savoure le café en famille, soudain, au milieu du silence, la voix du premier perroquet jaillit :

« A bas les belles-mères, faut tuer les belles-mères, qu'y crèvent les belles-mères!... »

En témoignage de son éducation soignée le perroquet de M. le curé répondit :

« Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

A bon chat, bon rat

La bonne entente n'a jamais régné entre les Allemands du Nord et ceux du Sud. Les Prussiens se targuent toujours d'une supériorité certaine, ce qui agace prodigieusement les Allemands de la Bavière et de l'Autriche.

Peu après l'Anschluss, il y a 2 ans, un Berlinois et un Viennois se rencontrèrent dans un hôtel. Le premier dit au second :

« Nous allons nous poser des questions.

Pour toute question à laquelle vous ne pourrez répondre, vous me payerez un schil-

ling; si c'est moi qui ne puis répondre à une de vos questions, je vous donnerai six marks, c'est-à-dire dix schillings.

Le Prussien commença :

« A quel âge est mort Bismarck ? » demanda-t-il.

L'Autrichien, sans broncher, tendit un schilling. Puis il demanda :

« Qu'est-ce qui porte un chapeau de paille, monte à bicyclette, vit constamment sous l'eau et parle couramment cinq langues ? »

Le Berlinois abandonna et tendit dix schillings.

Le lendemain matin, il dit, perplexe, au Viennois :

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit en essayant de trouver la réponse à votre question. Qu'est-ce que c'est ? »

Le Viennois tendit un schilling, en répliquant avec douceur :

« Je ne sais pas ».

Calcul savant

Pendant un demi-siècle, tous ceux devant lesquels il fit ses démonstrations furent frappés de stupeur par le célèbre calculateur Inaudi.

Il avait été mis en échec une seule fois, et par un farceur, qui lui avait demandé :

« Vous avez une maison de quinze mètres de large, quatorze mètres de haut et treize mètres de profondeur, ayant coûté 321.000 francs. Quel est le prix de la chambre du sixième ? »

Inaudi eut un geste signifiait qu'il se désintéressait de problèmes aussi fantaisistes.

« Elle coûte 140 francs par mois, fit le questionneur ».

— Je serais curieux de savoir par quelle méthode vous arrivez à ce chiffre ? ironisa le calculateur, souriant.

« Aucune méthode : je suis le locataire de la chambre ».

Savoir choisir

Entre un billet de Banque qui ne rapporte rien et un bon d'Armement qui rapporte un bel intérêt, le choix est facile. D'autant plus que ce bon d'Armenent vous pouvez le convertir en argent liquide quand vous en avez besoin.

Solutions des Problèmes et Devinettes (page 3)

La devinette de l'horloger

21 fois seulement, car au départ, elle quitte la petite aiguille et à l'arrivée elle l'atteint.

Quel est donc ce général ?

Cambronne.

Miracle de légèreté

Ce petit modèle pèsera un peu plus de 7 grammes, autant qu'une feuille de papier à lettre.

L'architecte embarrassé

Une maison carrée, dont le point d'intersection des diagonales coïnciderait avec le pôle sud mathématique, aurait toutes ses fenêtres donnant au nord sur ses quatre faces.

Le mot de la charade est : Dé — ROUTE.

Un peu de chimie amusante

Le savon et le beurre.

Le pâtre ingénieur

Le berger créa aussitôt un second foyer, prenant du feu à l'ouest pour le transporter à quelque cent mètres de lui, vers l'est. Il se trouva ainsi avec son troupeau entre deux feux, mais comme le vent toujours aussi violent poussait les flammes vers l'est, le berger suivit à mesure avec ses bêtes le foyer par lui organisé. Ainsi, le premier incendie s'éteignit lorsqu'il arriva au sol calciné par le second sinistre. Berger et troupeau étaient sauvés.